

Image not found or type unknown



Retnu sur dépôt de garantie.

Par **FERRARI**, le **15/01/2008** à **10:27**

au départ de mon appartement le propriétaire m'a retenu 100 euros pour participation frais de peinture pour remise en état.

A t-il un délai pour exécuter les travaux et me le faire savoir?

Merci